

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de p		permis		Date d'inspection		
Cathy Stewart	2018642			Le 06 octobre 2021			
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone				
Chez Cathy					(506) 854-3032		
Adresse				<u></u>			
447 rue Avant-Garde Dieppe NB E1A 5E6							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Paula Morin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives			lement		imite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Il n'y avait personne à l'établissement le jour de l'inspection	on. L'inspe	cteu	ır reviend	dra à u	ne date ulte	érieure.	
original signé par Paula Morin			Le 0)6 octo	bre 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate					
original signé par L'exploitante n'est pas sur les lieux.			Le 0)6 octo	bre 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					